

## 1 % Biodiversité

Le 17 septembre, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité la mise en place d'une démarche volontariste pour préserver le vivant : le « 1 % biodiversité ». Notre planète affronte actuellement sa sixième extinction de masse. Elle est la conséquence du réchauffement climatique et de la pression de l'activité humaine sur les milieux naturels. Les exemples de la régression des espèces sont nombreux. En Europe, la population d'insectes a baissé de 80 % depuis un demi-siècle. En Bretagne, sur les

1570 espèces végétales et animales prises en compte par l'Observatoire de l'environnement régional, 333 sont menacées à court terme et 138 sont « quasi menacées ».

**La commune propose, pour chaque projet d'aménagement mené par la collectivité, qu'il y ait jusqu'à 1 % des dépenses estimées qui soit dédié à la mise en place d'aménagements favorables à la nature : nichoirs, passage à faune, mares...**

Ces actions pourront favoriser des espèces communes aujourd'hui en régression : moineaux domestiques, martinets, grenouille rousse...

Sans attendre, nous invitons les habitants à eux aussi faire une petite place à la nature dans leur jardin : zones de friches, refuges, potagers bios...



Photo : Philip HERON

En Bretagne, la survie du martinet noir dépend entièrement des gîtes laissés accessibles par l'homme dans les habitations



Passage à hérisson à l'école François-Marie Luzel

## Un nichoir à chauves-souris à Bodineri



Nichoir à chauves-souris de Bodineri

Le 12 février, un « énorme » nichoir à chauves-souris a été mis en place à Bodineri, dans le verger, près des chemins de randonnée. Cet imposant modèle peut accueillir de nombreux animaux.

Les matériaux ont été financés par le Groupe Mammalogique Breton (GMB), une association de protection des mammifères, la fabrication réalisée par l'AFPA de Morlaix et la mise en place par les services techniques de la commune.

Les chauves-souris sont toutes protégées car leurs populations sont en régression. Ceci est lié à la dégradation des milieux naturels, l'usage des pesticides et la disparition de leurs gîtes, notamment lors des rénovations thermiques des bâtiments. C'est pourquoi, le GMB qui cherchait un site d'expérimentation, a proposé la mise en place d'un nichoir dans cette zone naturelle de la commune. Un suivi mensuel est réalisé pour observer l'arrivée des animaux.



Pour attirer différentes espèces on trouve à l'intérieur du gîte 82 chambres espacées 1 ou 2 cm